

anniversaire

# IÉS roule depuis un an pour le Carré fermier

La venue de Bruno Fieux, président d'Initiative pour une économie solidaire (IÉS), au Carré fermier du chemin de Cognac à Tarbes, pour fêter un an d'engagement d'IÉS au sein du Carré fermier, a été l'occasion pour Jean-Michel Lartigue, créateur et directeur, d'inviter les autres partenaires à ce projet innovant, à savoir Bigorre Initiative, le CDDE 65 et le réseau Adour Entreprendre. Ce fut l'occasion pour Jean-Michel Lartigue de rappeler le concept de ce « modèle de distribution fondé sur plusieurs principes », à savoir : le « maintien et la pérennisation du tissu économique rural en assurant le rapprochement producteurs-consommateurs dans le cadre d'un circuit court ; l'assurance d'une juste rémunération aux agriculteurs, et aux consommateurs des produits de qualité à des prix abordables ; l'implication des producteurs et salariés dans la vie de l'entreprise ». Des critères qui ont pesé sur l'implication desdits partenaires qui accompagnent le développement de ce beau projet avec un suivi commun mensuel. « Ce qui nous a séduits, c'est la



Les partenaires réunis au Carré fermier autour de J.-M. Lartigue et G. Lacassagne. / Photo Joël Boyé.

politique sociale avec la création de 10 emplois et l'ouverture de 2 magasins ; l'aspect consommation avec accessibilité au plus grand nombre et l'engagement de rester dans des prix raisonnables », souligne Olivier Marcant, coopérateur du groupe 65 de IÉS. Créée il y a quinze ans en Midi-Pyrénées, l'IÉS est une société coopérative d'intérêt collectif

au capital d'1 million d'euros, épargne collectée auprès de plus de 600 particuliers et d'une cinquantaine de personnes morales. « À ce jour, nous avons plus de 900.000 € placés dans une soixantaine d'entreprises. Cela a permis la création ou le maintien de plus de 500 emplois en Midi-Pyrénées », explique Bruno Fieux.

En finançant et accompagnant

des entreprises solidaires dans la région Midi-Pyrénées, IÉS participe au développement de l'économie locale. Les entreprises financées par IÉS bénéficient pendant cinq ans d'un apport en fonds propres (capital, compte courant d'associé, titres participatifs...) et d'un accompagnement bénévole, assuré par des coopérateurs.

Patricia Lagailarde

monde

débaras des fées